

2.0 crédits	30.0 h	1q
-------------	--------	----

Enseignants:	Vanderstraeten Pierre ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Gilles
Acquis d'apprentissage	<p>Le cours est structuré autour de la spécificité de la dimension spatiale du développement économique et social d'un territoire donné. Il s'inscrit dans la perspective de la conception d'un monde durable.</p> <p>L'exposé donne à l'étudiant les fondements théoriques susceptibles d'être développés à travers les exercices proposés à l'atelier en matière de structuration et de configuration des espaces publics, de relations de volumétries et intégration d'une programmation urbaine.</p> <p>Plus précisément, ces connaissances doivent permettre de concevoir d'une part, la participation cohérente et enrichissante d'un projet de quartier à un territoire plus large et d'autre part, l'aménagement d'un espace public qui génère les rapports physiques et d'usage d'un ensemble d'activités qu'il dessert.</p> <p>En outre, le cours met en place les connaissances qui permettront à l'étudiant d'entamer la maîtrise « Architecture et aménagement du territoire » au cours de laquelle il devra s'atteler, dans le cadre d'un projet de structuration d'un territoire vaste et complexe, à concevoir une proposition architecturale fondée sur un argumentaire et une sensibilité aux questions globales de l'urbanisme.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Contenu :	<p>INTRODUCTION : L'urbanisme durable</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le développement économique et social <ol style="list-style-type: none"> 1.1. Les relations entre les villes 1.2. La localisation des activités dans la ville 1.3. Méthode de diagnostic du développement socio-économique de la ville <ol style="list-style-type: none"> a) Pôle b) Structure c) Configuration d) Activation 2. Gestion des territoires <ol style="list-style-type: none"> 2.1. Logique et stratégie des acteurs 2.2. Outils de planification <ol style="list-style-type: none"> a) Planification stratégique b) Planification normative
Faculté ou entité en charge:	LOCI